



**HAL**  
open science

## **Les systèmes laitiers des régions européennes de l'espace Atlantique**

Vincent Chatellier, André Pfmilin

► **To cite this version:**

Vincent Chatellier, André Pfmilin. Les systèmes laitiers des régions européennes de l'espace Atlantique. Colloque du projet européen "Green Dairy" : Systèmes laitiers et environnement dans l'espace Atlantique, Feb 2007, Nantes, France. 23 p. <hal-02818585>

**HAL Id: hal-02818585**

**<https://hal.inrae.fr/hal-02818585v1>**

Submitted on 6 Jun 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

**Les systèmes laitiers des régions européennes de l'Espace Atlantique**  
**Éléments de réflexion économique complémentaire au projet « Green Dairy »**

Vincent Chatellier (INRA-SAE2, Nantes) et André Pflimlin (Institut de l'Élevage, Paris)

**Résumé.** Les onze régions participant au projet « Green Dairy » réalisent près du quart de la production laitière de l'UE-15. Bien que situées dans la même zone climatique sous influence océanique, la diversité des milieux, des structures et des systèmes de production reste considérable. Pour mieux cerner cette diversité, rendre compte des écarts internes à chaque région et resituer les groupes d'éleveurs des fermes pilotes du projet « Green Dairy », un traitement des données individuelles du RICA européen des exercices 1999 à 2003 a été réalisé. Cette communication s'articule autour de trois parties 1) quelques éléments méthodologiques nécessaires à la compréhension des résultats ; 2) les caractéristiques techniques notamment la dynamique des structures, la productivité du travail et les systèmes d'alimentation adoptés ; 3) les coûts de production, les résultats économiques des exploitations et la dynamique collective interne à chaque zone. Une discussion finale porte sur les principaux atouts et contraintes des systèmes et des régions étudiés par rapport aux enjeux du futur : fin probable des quotas laitiers, ouverture accentuée du marché, renchérissement du prix de l'énergie, réglementation environnementale plus contraignante.

**Summary.** The eleven regions participating in the project " Green Dairy <sup>1</sup> » are responsible for about a quarter of the dairy production of the EU-15. Although situated in the same climatic zone under oceanic influence, the diversity of the physical environment, the structures and the production systems remains considerable. To define this internal and external regional diversity and to place the groups of pilot farms of the " Green Dairy" project in perspective, a processing of individual data from the European FADN for the years 1999 to 2003 was realized. This communication is structured around three sections 1) some methodological elements necessary for the understanding of the results; 2) the technical characteristics notably the dynamics of the structures, the productivity of the work and the feeding systems ; 3) the production costs and economic results of the farms as well as the regional dairy dynamic. The final discussion will concern the main assets and constraints of the systems and regions studied compared with the challenge of the future: the probable end of milk quota, a more open European and World market, the increase of the price of energy and more restrictive environmental regulations.

---

<sup>1</sup> The European project " Green Dairy » aims at comparing the environmental impact of the systems milkmen of the European Atlantic Space (Pflimlin and *al*, on 2006). Two networks of exchanges were set up: the one on the environmental evaluation (streams and losses of nitrogen and phosphor) of complete systems led(driven) in experimental stations in the various countries partners; other one on the axes of progress recommended in exploitations dairywomen.

<sup>2</sup> Le projet européen « Green Dairy » vise à comparer l'impact environnemental des systèmes laitiers de l'Espace Atlantique Européen (Pflimlin et *al*, 2006). Deux réseaux d'échanges ont été mis en place : l'un sur l'évaluation environnementale (flux et pertes d'azote et phosphore,...) de systèmes complets conduits en stations expérimentales dans les différents pays partenaires ; l'autre sur les axes de progrès préconisés en exploitations laitières.

**Les systèmes laitiers des régions européennes de l'Espace Atlantique**  
**Éléments de réflexion économique complémentaire au projet « Green Dairy »**

Vincent Chatellier (1) et André Pflimlin (2)

*(1) INRA - SAE2, rue de la Géraudière, BP 71627, 44316 Nantes Cedex 03*

*(2) Institut de l'Élevage, 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12*

## Introduction

Les onze régions participant au projet « Green Dairy »<sup>3</sup> réalisent près du quart de la production laitière de l'Union européenne (UE) à 15. Bien que situées dans la même zone bio-géographique tournée vers l'océan atlantique, la diversité des milieux et notamment des climats reste très grande. Les étés sont chauds et secs au Sud justifiant l'irrigation alors qu'ils sont doux et relativement bien arrosés au Nord donc favorables à la prairie et au pâturage. La place de la production laitière dans la production agricole totale varie selon les régions en passant de moins de 10% en Aquitaine et en Ecosse, à plus de 30% en Bretagne, en Galice et en Irlande. Cette diversité régionale du secteur laitier se retrouve également au niveau de la taille des exploitations, de leur spécialisation, de leur intensification (animale et fourragère) ou des systèmes d'alimentation privilégiés.

Pour mieux cerner cette diversité, rendre compte des écarts internes à chaque région et resituer les groupes d'éleveurs des fermes pilotes du projet « Green Dairy », un traitement des données individuelles du Réseau d'Information Comptable Agricole Européen (RICA) européen des exercices 1999 à 2003 a été réalisé. Cette communication s'articule autour de trois sections : la première présente quelques éléments méthodologiques utiles à la compréhension des résultats présentés ; la seconde s'intéresse à la dynamique des structures, au niveau de productivité du travail et aux systèmes d'alimentation adoptés ; la troisième porte sur le niveau des coûts de production, les résultats économiques des exploitations et la dynamique collective interne à chaque zone. Les propos de conclusion visent à discuter des principaux atouts et contraintes des systèmes étudiés par rapport aux enjeux du futur : fin probable des quotas laitiers, ouverture accentuée du marché, renchérissement du prix de l'énergie, réglementation environnementale plus contraignante.

---

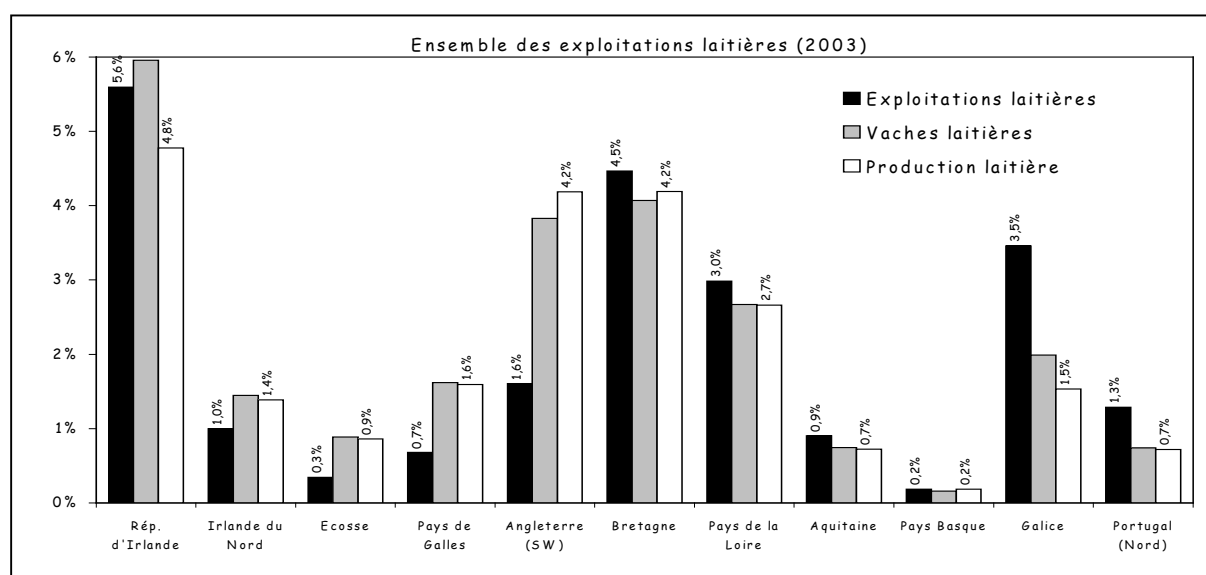
<sup>3</sup> Le projet européen « Green Dairy » vise à comparer l'impact environnemental des systèmes laitiers de l'Espace Atlantique Européen (Pflimlin et al, 2006). Deux réseaux d'échanges ont été mis en place : l'un sur l'évaluation environnementale (flux et pertes d'azote et phosphore,...) de systèmes complets conduits en stations expérimentales dans les différents pays partenaires ; l'autre sur les axes de progrès préconisés en exploitations laitières.

## 1- Quelques éléments de méthode

Ce travail est basé sur les données du RICA<sup>4</sup>, enquête réalisée chaque année depuis plus de trente ans, de façon harmonisée, dans tous les Etats membres de l'UE. Le RICA est un outil statistique construit pour être représentatif des exploitations agricoles professionnelles<sup>5</sup> (Chantry, 2003). Il fournit des informations détaillées sur la structure, les résultats économiques et la situation financière des exploitations agricoles.

Une première clé de segmentation de la base de données a été appliquée de manière à isoler les exploitations dites « laitières ». Sont considérées comme telles ici, toutes les exploitations agricoles ayant plus de cinq vaches laitières. Cette définition, qui s'écarte de celle privilégiant les orientations technico-économiques -OTEX- (Blogowski, 2003), permet de regrouper l'intégralité de la production laitière en un seul type et de prendre en considération des exploitations associant d'autres productions agricoles à l'activité laitière (Chatellier, Jacquerie, 2004). A l'échelle de l'UE, le RICA (2003) regroupe 13 586 exploitations laitières qui représentent un univers (effectif après extrapolation) de 457 700 unités. Les exploitations non professionnelles étant peu nombreuses dans le secteur laitier, les unités sélectionnées assurent la quasi intégralité de la production laitière communautaire. Les onze régions de l'arc atlantique du projet « Green Dairy » regroupent 103 000 exploitations laitières, soit 23% du total communautaire (pour 24% du cheptel de vaches laitières).

**Graphique 1.** Le poids des régions de « Green Dairy » dans le secteur laitier de l'UE à 15



Sources : RICA UE, Commission européenne DG AGRI-G3 / Traitement INRA SAE2 Nantes et Institut de l'Elevage

<sup>4</sup> L'accessibilité aux données du RICA européen de 1999 à 2003 s'inscrit dans le cadre d'un travail réalisé par l'Institut de l'Elevage et l'INRA sur le thème de la productivité du travail et de la rémunération de la main d'œuvre dans les exploitations laitières du Nord de l'UE (Chatellier, Perrot, You, 2006).

<sup>5</sup> Les exploitations sont considérées comme professionnelles dès lors qu'elles emploient plus de 0,75 Unité de travail agricole (UTA) ou que leur Marge Brute Standard (MBS) dépasse un seuil minimal, fixé par Etat membre. Ce seuil est de 1 UDE au Portugal, 2 UDE en Espagne et en Irlande, 4 UDE en Irlande du Nord, 8 UDE en France et au Royaume-Uni. L'introduction d'un seuil d'entrée, fixé à plus de 5 vaches par exploitation, permet de redonner plus d'homogénéité entre régions.

Le poids relatif de chacune des onze régions diffère assez fortement : l'Irlande et la Bretagne devancent largement le Pays Basque, l'Ecosse, l'Aquitaine ou le nord du Portugal (Graphique 1).

Pour réaliser des comparaisons pertinentes entre régions, notamment sur la question des coûts de production (charges par tonne de lait), il a été fait le choix de focaliser l'analyse sur les exploitations spécialisées (c'est à dire sur les unités dont la valeur de la production laitière représente plus de 60% de la valeur de la production agricole totale, aides directes incluses). A l'échelle de l'UE, les 292 700 unités spécialisées (64% de l'effectif total) réalisent les trois quarts de la production laitière de l'UE. Pour les onze régions étudiées, ces unités couvrent globalement 73% de l'effectif pour 81% de la production laitière. Si ces exploitations jouent un rôle très important dans les régions du Nord et du Sud de l'UE, elles sont proportionnellement moins représentées dans les trois régions françaises (Tableau 1). Une segmentation complémentaire est enfin opérée de manière à identifier les exploitations laitières spécialisées ayant une production annuelle de lait supérieure à 200 000 kg. A l'échelle communautaire, cette catégorie regroupe 161 300 exploitations pour 63% de la production laitière (contre respectivement 44 300 exploitations et 68% de la production laitière dans les onze régions « Green Dairy »). Ce dernier groupe est plus homogène et permet de s'affranchir, dans l'analyse, des résultats des petites structures qui, pour certaines d'entre elles, ne seront vraisemblablement pas pérennes à moyen ou long terme.

**Tableau 1.** Le nombre d'exploitations laitières selon les régions de « Green Dairy » (2003)

	Exploitations laitières (ensemble)			Exploitations laitières spécialisées			Exploitations laitières spécialisées > 200 T		
	Echant.	Univers	% du lait	Echant.	Univers	% du lait	Echant.	Univers	% du lait
Irlande	500	25 600	100%	421	21 300	89%	274	11 900	69%
Irlande du Nord	139	4 600	100%	120	3 800	92%	101	3 000	86%
Ecosse	56	1 600	100%	47	1 300	88%	44	1 200	87%
Pays de Galles	161	3 100	100%	140	2 600	93%	132	2 200	91%
Angleterre (SW)	181	7 300	100%	149	6 200	87%	138	5 600	85%
Bretagne	398	20 500	100%	237	14 200	70%	180	9 600	57%
Pays de la Loire	217	13 700	100%	106	7 700	61%	71	4 800	49%
Aquitaine	72	4 100	100%	44	2 300	64%	23	1 500	53%
Pays Basque	200	800	100%	198	800	100%	128	400	80%
Galice	338	15 800	100%	242	10 300	81%	83	2 500	40%
Portugal (Nord)	202	5 900	100%	182	5 100	96%	86	1 600	64%
Total 11 régions	2 464	103 000	100%	1 886	75 600	81%	1 260	44 300	68%
Régions Nord	737	34 500	100%	617	28 800	88%	456	18 700	78%
Régions France	687	38 200	100%	387	24 100	66%	274	15 900	54%
Régions Sud	740	22 600	100%	622	16 300	87%	297	4 500	50%
UE-15	13 586	457 700	100%	8 673	292 700	75%	1 027	161 300	63%

Sources : RICA UE, Commission européenne DG AGRI-G3 / Traitement INRA SAE2 Nantes et Institut de l'Elevage

Si le RICA est un outil globalement représentatif des exploitations laitières, son mode de construction (par échantillonnage) implique cependant de rester prudent, singulièrement pour les cases typologiques comportant un faible nombre d'observations. Ainsi, les résultats déterminés sur des groupes composés moins de 15 individus ne sont pas présentés ici ; cela concerne l'analyse de la disparité des résultats économiques au sein de chaque région (l'Aquitaine et le Pays Basque sont alors exclues).

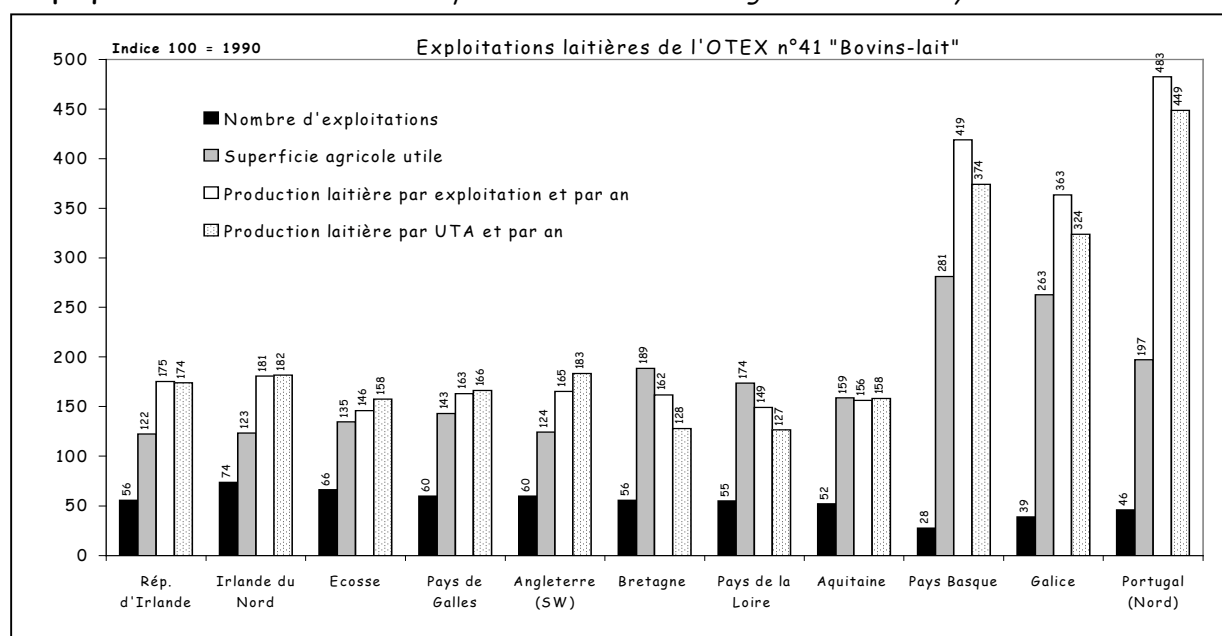
## 2- La dynamique des structures, la productivité et les systèmes d'alimentation

Cette seconde section s'intéresse aux caractéristiques structurelles des exploitations laitières des onze régions étudiées. Elle aborde successivement deux aspects : i) la restructuration des exploitations sur la période 1990 à 2003 et les écarts de productivité du travail ; ii) les modèles techniques et les systèmes d'alimentation.

### 2-1- La dynamique des structures et la productivité du travail

L'analyse de l'évolution de la situation des exploitations laitières sur la période 1990 à 2003 est conduite à partir des résultats standards du RICA publiés par la Commission européenne et relatifs à l'orientation technico-économique n°41 « Bovin-lait » (ces exploitations relèvent pour une très grande majorité d'entre elles du cas des exploitations dites « spécialisées »).

**Graphique 2.** La restructuration des exploitations laitières des régions « Green Dairy » entre 1990 et 2003



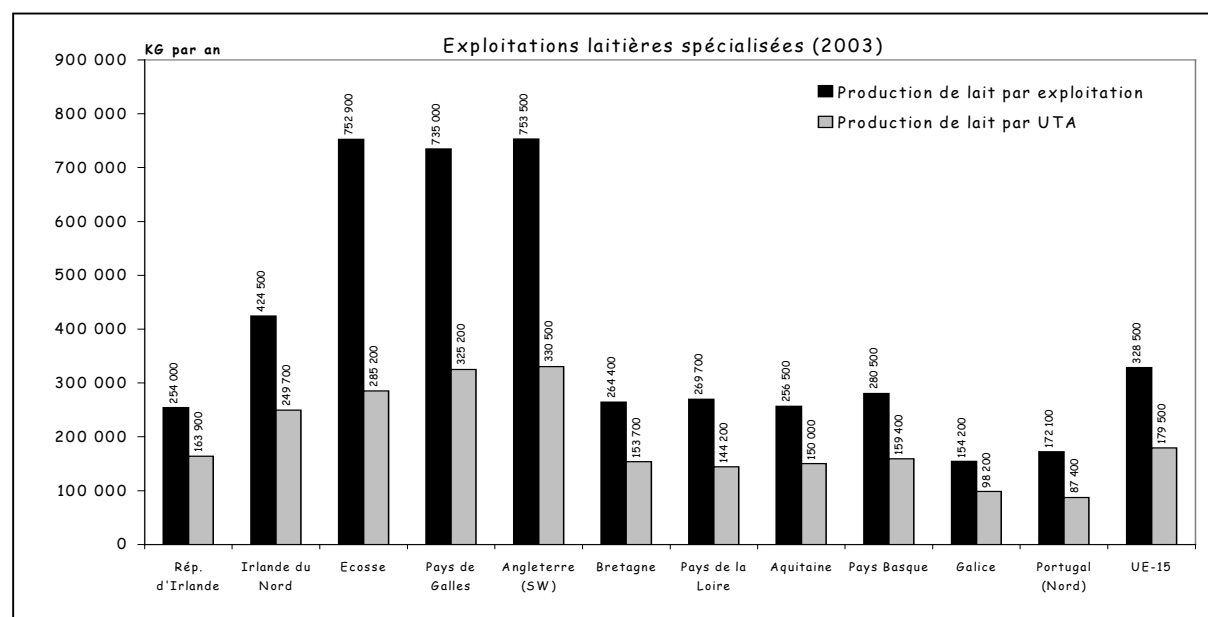
Sources : RICA UE, Commission européenne DG AGRI-G3 / Traitement INRA SAE2 Nantes et Institut de l'Élevage

Entre 1990 et 2003, la diminution du nombre d'exploitations laitières (mesurée sur la base d'un indice 100 en début de période) a été importante dans toutes les régions (Graphique 2). Particulièrement forte dans les deux régions espagnoles et au Portugal, elle a été plus modérée en Irlande du Nord. L'intensité de restructuration des exploitations doit être interprétée en considérant trois points principaux : la dimension économique des exploitations du sud était particulièrement limitée en 1990 ; l'essor des formes sociétaires, notamment en France, conduit à ce que la diminution des emplois ne soit pas proportionnelle à la baisse de l'effectif d'exploitations ; les exploitations anglaises avaient déjà bénéficié d'un mouvement important de restructuration et disposaient, dès l'origine, d'une taille plus conséquente. La productivité du travail (production de lait par UTA et par an) a plus que triplé dans les régions du sud et a été multipliée par 1,5 à 1,8 dans toutes les autres régions. La superficie agricole utile moyenne des exploitations a également progressé de façon substantielle.

La vitesse de restructuration des exploitations laitières a été influencée par la pyramide des âges des agriculteurs, par les éventuelles opportunités de diversification agricole, mais également par les modes d'intervention des pouvoirs publics nationaux (Ruas, 2002). Cela concerne, d'une part, les mesures prises au titre de la politique agricole nationale (soutiens directs aux investissements, incitations financières aux installations de jeunes agriculteurs, programmes de cessation d'activité, soutiens directs aux exploitations localisées dans des zones de handicaps naturels, etc.) et, d'autre part, les modalités retenues pour l'application du règlement communautaire relatif au régime des quotas laitiers. Contrairement au Royaume-Uni (pays privilégiant une approche assez libérale), la France a opté pour une gestion administrative et territoriale des quotas laitiers (Boinon, 2000). Cela signifie que les quantités de lait libérées ne font pas l'objet d'une valorisation marchande, mais qu'elles sont allouées gratuitement aux agriculteurs jugés prioritaires (Barthélémy et al, 2001). De même les volumes de production sont figés à l'échelle des départements, ceci freinant le processus de concentration géographique de l'offre dans les régions bénéficiant d'avantages comparatifs (Daniel, 2002).

En 2003, et malgré un rattrapage considérable au cours des dernières années, la taille moyenne des troupeaux et le niveau de production de lait par vache restent encore très différents entre les exploitations laitières spécialisées des régions du Sud (Institut de l'Elevage, 2001) et celles des régions du Nord. Le cheptel moyen de vaches laitières était proche de 30 têtes dans les trois régions du Sud (Tableau 3) ; il était de l'ordre de 40 dans les trois régions françaises, 45 en République d'Irlande, 60 en Irlande du Nord et d'environ 100 dans les trois autres régions du Royaume-Uni. La production de lait par vache a considérablement augmenté au Pays Basque et au Portugal. Si, dans les régions du sud, la production laitière par exploitation se rapproche progressivement de celle des régions françaises, l'écart de volume de production par exploitation reste très important avec celles du Nord (Graphique 3).

**Graphique 3.** La production annuelle de lait par exploitation laitière spécialisée et par UTA (2003)



Sources : RICA UE, Commission européenne DG AGRI-G3 / Traitement INRA SAE2 Nantes et Institut de l'Elevage

La production annuelle de lait par exploitation laitière spécialisée, qui est en moyenne de 313 400 kg pour les onze régions étudiées, varie de 154 100 kg en Galice (en 2003) à un peu plus de 730 000 kg dans le Sud-Ouest de l'Angleterre, en Ecosse et aux Pays de Galles. Avec une production comprise entre 260 000 et 270 000 kg, les régions françaises occupent une position intermédiaire, comparable à celle du Pays Basque. En rapportant la production de lait à l'emploi, les hiérarchies subsistent, mais les écarts se resserrent légèrement (la productivité du travail dans le Sud-Ouest de l'Angleterre est deux fois plus importante qu'en Bretagne ou en Pays de la Loire, trois fois plus qu'en Galice et quatre fois qu'au Portugal). La quantité de main d'œuvre est, en effet, plus importante dans les régions du nord, du fait notamment d'un recours plus fréquent à l'emploi salarié (lequel représente environ un tiers de la main d'œuvre totale contre moins de 10% en France). L'importance de la main d'œuvre familiale est assez stable d'une région à l'autre, avec environ 1,4 et 1,8 Unité de travail agricole familiale (UTAF).

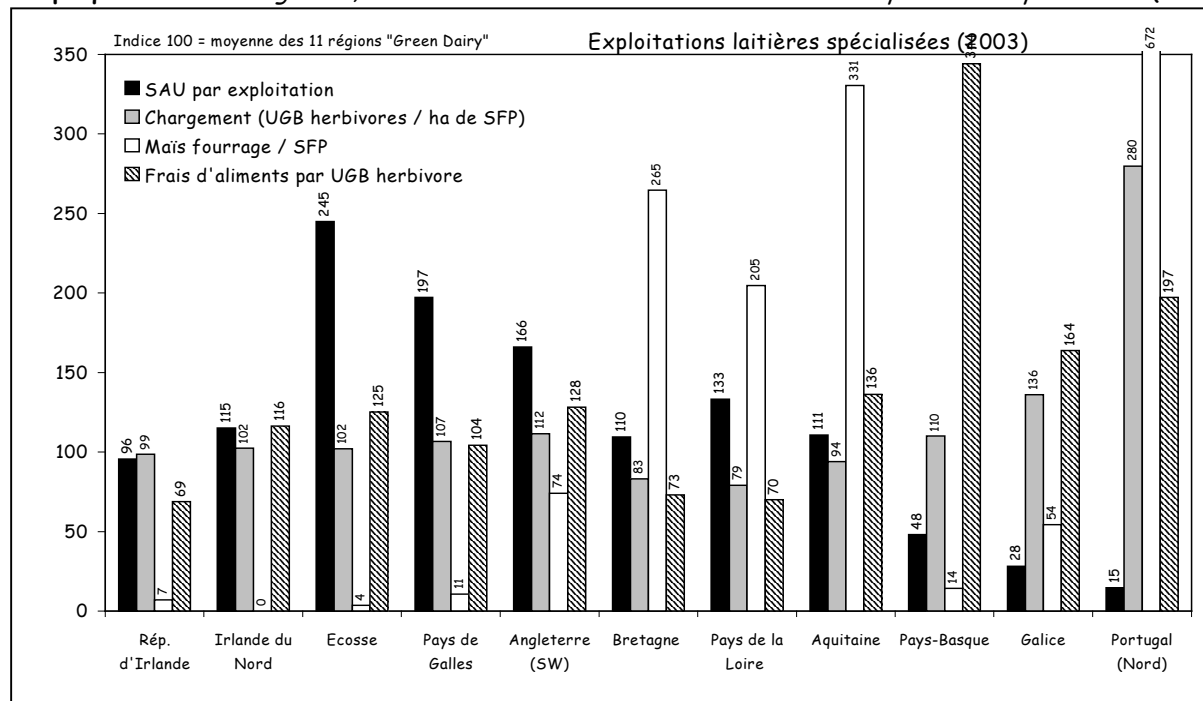
## **2-2- Les systèmes d'alimentation et le mode d'utilisation des surfaces**

La superficie moyenne des exploitations laitières spécialisées en 2003, était de l'ordre de 8 ha au Portugal, de 15 ha en Galice et de 25 ha au Pays Basque. Dans ces régions, le foncier reste rare et cher. Le parcellaire est souvent très morcelé et ne permet que rarement le pâturage (même en Galice où la prairie reste largement prédominante). Pour compenser le manque de surface, les éleveurs achètent de très grandes quantités de concentré voire de fourrage (foin de luzerne ou d'ensilage de maïs). Grâce à la ration complète, le mélange à 50% de concentré ne semble pas poser de problèmes sanitaires importants et permet de passer rapidement à des productions voisines de 8 000 kg de lait par vache. Partant de surfaces irriguées en maïs fourrage et de ray grass en dérobé, la production de fourrages peut dépasser 25 tonnes de matière sèche par ha et par an et permet ainsi de nourrir 5 vaches par ha (voire davantage comme dans la région de Porto). En Galice ou au Pays Basque, où le fourrage reste principalement à base d'herbe ensilée, les rendements sont plus limités et les chargements atteignent 2.5 à 3 vaches par ha. Au Pays Basque, la quantité moyenne de concentré dépasse largement les 3 tonnes par vache et par an et les performances laitières sont les plus élevées non seulement d'Espagne mais également de l'ensemble des régions « Green Dairy ». La surface fourragère étant très limitée, les surfaces d'épandage des lisiers le sont aussi. Ceci étant accentué par l'insuffisance de capacité de stockage, la priorité des investissements étant donnée à l'accroissement des troupeaux et aux équipements matériels. Du fait d'une densité encore faible de ces exploitations modernisées et du rôle important joué par les forêts dans l'occupation du territoire, la pollution des eaux par les excédents d'azote ou de phosphore ne semble pas être un problème avéré.

La situation est très différente dans les deux régions de l'Ouest de la France. Le foncier est relativement bon marché, ce qui permet souvent de disposer d'une plus grande autonomie alimentaire (les productions fourragères sont, de surcroît, fréquemment accompagnées d'une petite production de céréales auto-consommées) et de surfaces d'épandage suffisantes (exception faite de certaines exploitations diversifiées vers la production porcine). Le système fourrager repose principalement sur le maïs fourrage (Graphique 4) pour les stocks d'hiver et les transitions, et sur l'herbe

pâturée au printemps et en été lorsqu'il ne fait pas trop sec. Les prairies temporaires à base de ray grass sont prédominantes et sont intégrées dans la rotation ce qui permet, avec une fertilisation organique assez réduite, d'obtenir de bons rendements en maïs ou en blé. Avec ces deux fourrages de bonne qualité (maïs ensilé et herbe pâturée), les quantités de concentré peuvent être limitées à moins d'une tonne par vache et par an pour un rendement laitier proche de 6 500 kg par an. Avec ces systèmes d'alimentation économes et autonomes, les excédents de minéraux sont assez limités. Ces résultats tiennent aussi à l'existence, depuis une dizaine d'années, d'une forte pression réglementaire (ces zones ont été classées en zone vulnérable en 1994 dans un contexte où les teneurs en nitrates dépassent parfois les 40 mg par litre). C'est plus particulièrement le cas en Bretagne, région qui a connu un développement très important de l'élevage hors sol (porcs et volailles) jusqu'en 2000 et qui a dû, en conséquence, mettre en place un programme de traitement des excédents de lisier.

**Graphique 4.** Surface agricole, intensification et achats d'aliments dans les exploitations spécialisées (2003)



Sources : RICA UE, Commission européenne DG AGRI-G3 / Traitement INRA SAE2 Nantes et Institut de l'Elevage

Dans les régions du Nord, c'est la prairie de longue durée qui permet le pâturage et la constitution de stocks d'ensilage. Le climat, les structures et le parcellaire sont assez favorables pour permettre, chaque année, un pâturage d'une durée de 6 à 8 mois, voire davantage en Irlande du Sud. Dans ce pays, 85% des vêlages sont groupés en fin d'hiver et l'essentiel de la production laitière se fait pendant la période de pâturage avec peu de concentré. Pour les autres régions, les vêlages d'automne restent prédominants et nécessitent donc davantage de stock d'ensilage et de concentré. Avec une fertilisation minérale de 200-250 unités d'azote par ha et une consommation de 1,5 à 2 tonnes de concentré par vache, les chargements sont souvent supérieurs à deux vaches par ha et les excédents d'azote supérieurs à 200 kg par ha. Cependant, et malgré des capacités de stockage en lisier encore insuffisantes, les teneurs en nitrates des eaux restent globalement satisfaisantes, du moins dans les zones les plus herbagères.

Ainsi, concernant les systèmes alimentaires, trois grandes zones peuvent être distinguées parmi les régions du projet « Green Dairy » : i) les régions du Sud qui sont en évolution rapide vers des systèmes laitiers très intensifs à la vache et à la surface, mais dans un environnement peu intensif, avec une large part de forêt ; ii) les régions de l'Ouest français où malgré des systèmes laitiers relativement économes et autonomes, la qualité de l'eau reste dégradée, principalement du fait de l'élevage hors sol et de la sensibilité du milieu ; iii) les régions du Nord assez intensives, mais avec des systèmes herbagers pérennes ne présentant pas de risques évidents ou immédiats pour l'eau. Ce constat signifie que les éleveurs laitiers de l'Ouest français disposent, malgré les efforts déjà accomplis, de moins de marge de manœuvre par rapport aux contraintes de qualité de l'eau que ceux des autres zones étudiées.

### **3- Les coûts de production du lait et les résultats économiques**

Dans un contexte européen caractérisé par une baisse des prix institutionnels du beurre et de la poudre de lait (compensée par l'octroi de paiements directs à la tonne de quota), par une ouverture accentuée des marchés (*via* la diminution des droits de douane) et par l'instauration d'un dispositif de découplage des mesures de soutien des revenus agricoles (Chatellier, 2006), la question de la compétitivité des exploitations laitières se pose avec davantage d'acuité (Jamet, 2005). L'analyse comparative, entre zones, des résultats économiques des exploitations est donc utile (IFCN, 2004), car celles-ci sont localisées dans une même zone concurrentielle (et elles le seront d'ailleurs d'autant plus demain que le régime des quotas pourrait disparaître). Elle se révèle aussi être délicate dans la mesure où les Etats membres ne s'inscrivent pas tous dans la même logique économique (parité de pouvoir d'achat, taux de chômage, coûts du salariat, etc.) et n'appliquent pas tous des règles identiques en matière de politique agricole (gestion des quotas laitiers, mesures incitatives à l'installation, taux d'imposition des bénéficiaires agricoles, règles environnementales). Les indicateurs économiques sélectionnés (EBE, résultat courant avant impôt, etc.) correspondent à ceux traditionnellement utilisés dans les analyses conduites en France à partir du plan comptable agricole. Si les définitions sont harmonisées entre les pays, des écarts peuvent néanmoins survenir : la durée des amortissements n'est pas similaire ; les politiques fiscales étant divergentes, elles peuvent interférer avec les stratégies d'investissements des producteurs.

#### **3-1- Une analyse comparative des résultats économiques entre les régions**

La comparaison des résultats économiques entre les régions est conduite ici pour les exploitations laitières spécialisées ayant une production laitière annuelle supérieure à 200 000 kg et au titre de l'exercice 2003 (Tableau 6)<sup>6</sup>. En limitant le raisonnement à cette catégorie, le rôle de l'effet « taille » est partiellement éloigné et le calcul du coût de production rapporté à la tonne de lait n'est pas perturbé par l'affectation au secteur laitier de charges inhérentes à d'autres ateliers présents sur l'exploitation.

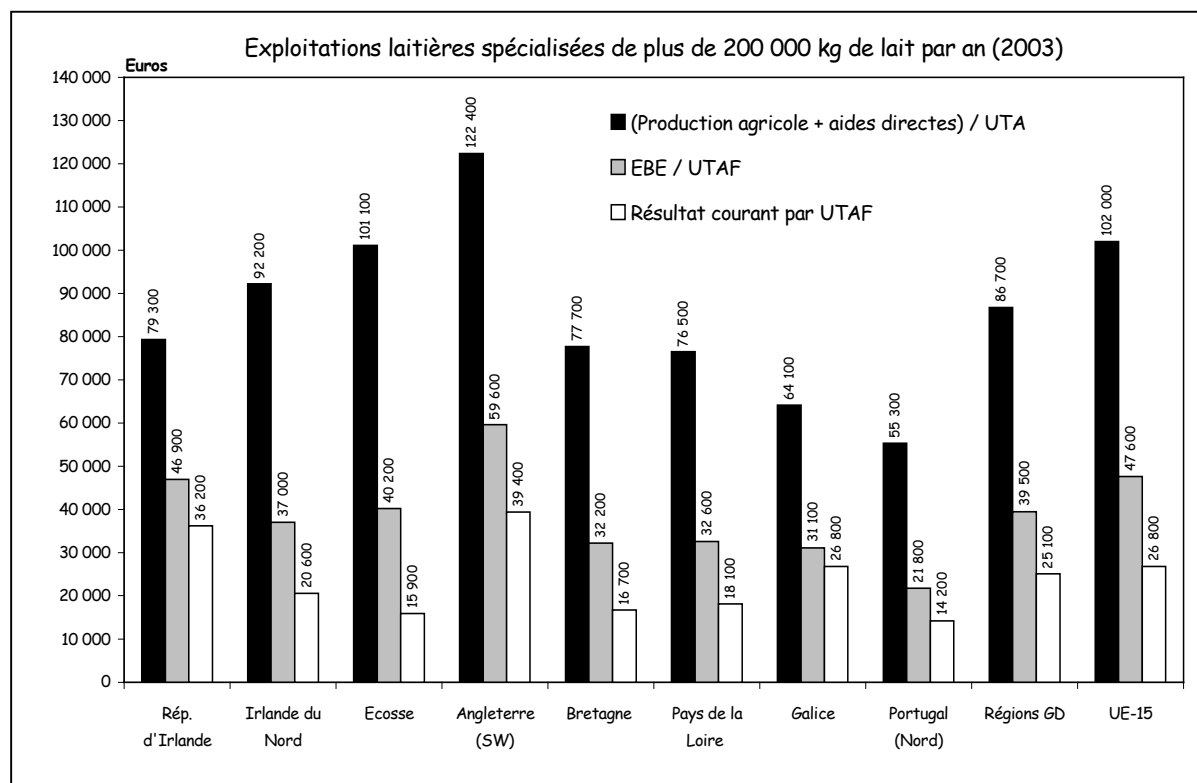
---

<sup>6</sup> Des tableaux complémentaires présentent les résultats économiques des exploitations laitières spécialisées (ensemble) pour l'année 2003 (tableau 3) ou pour une moyenne calculée sur cinq ans de 1999 à 2003 (Tableau 2).

La production laitière moyenne par exploitation se situe entre 300 000 et 360 000 kg par an pour les deux régions du Sud, les deux régions françaises et l'Irlande du Sud. Elle s'élève à un peu plus de 500 000 kg en Irlande du Nord et à un peu plus de 800 000 kg en Angleterre et en Ecosse. En terme de productivité du travail (mesurée par la production laitière par emploi ou par la valeur de la production agricole - y compris les aides directes - par emploi), l'écart se réduit mais varie cependant du simple ou double entre le premier groupe et les deux régions à grandes structures du Royaume-Uni.

Le niveau moyen d'efficacité économique, mesuré par le ratio « Excédent brut d'exploitation<sup>7</sup> / Production agricole + aides directes » varie assez fortement entre les régions étudiées. Ces écarts s'expliquent par l'effet cumulé d'un ensemble de facteurs (Allan, 1995) : le prix du lait, le montant des aides directes et, surtout, la structure des coûts (aliments, engrais, fermage, coût de la main d'œuvre salariée). Il est plus faible en Ecosse (28%), dans le Sud-Ouest de l'Angleterre (31%) que dans l'Ouest français (proche de 40%), la Galice (45%) ou l'Irlande du nord (48%). Les exploitations anglaises sont, en effet, pénalisées sur ce critère par l'existence de charges salariales élevées. Du fait de ces niveaux distincts d'efficacité, les écarts régionaux observés sont globalement moins importants au niveau de l'excédent brut d'exploitation (EBE) qu'ils ne le sont au niveau de la valeur de la production (Graphique 5).

**Graphique 5.** Les résultats économiques moyens par emploi (2003)



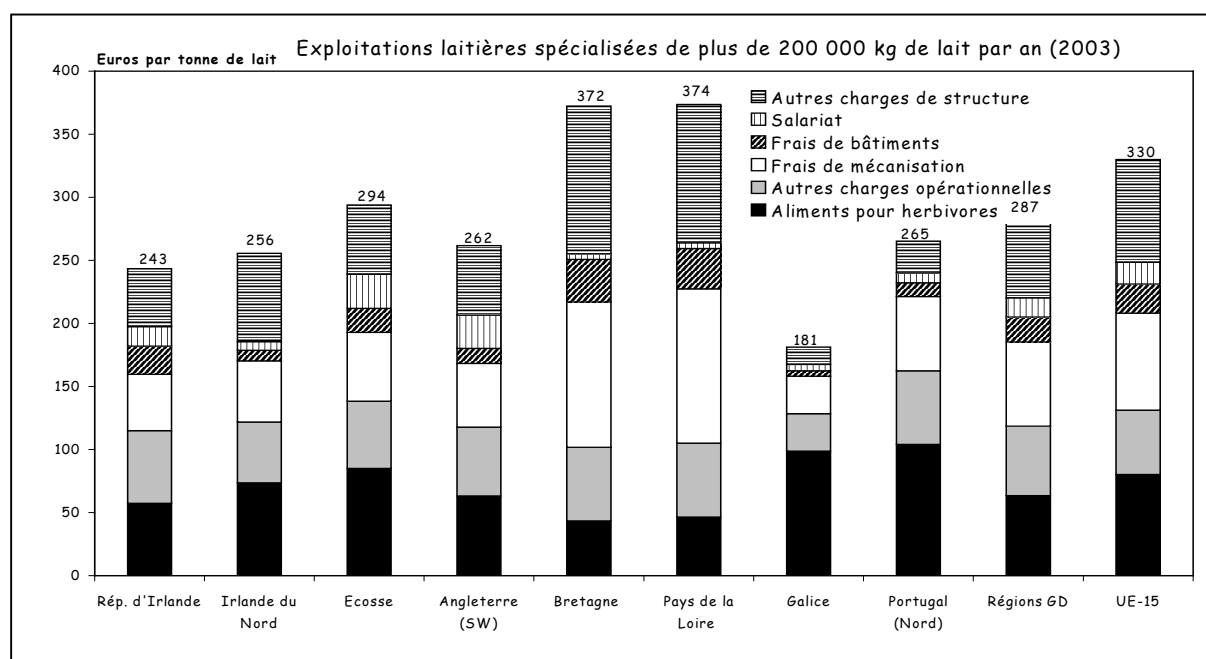
Sources : RICA UE, Commission européenne DG AGRI-G3 / Traitement INRA SAE2 Nantes et Institut de l'Elevage

<sup>7</sup> EBE = Production de l'exercice (nette des achats d'animaux) - Consommations intermédiaires (aliments, semences, etc.) - Loyers et fermage - Assurances + Rabais, ristournes et remises - Impôts et taxes - Charges de personnel + Remboursement de TVA + Subventions d'exploitation + Indemnités d'assurance.

Le résultat courant avant impôt (RCAI) par UTAF, qui est assez sensible aux effets de conjoncture (prix du lait, rendements fourragers, etc.), dépasse l'indicateur de l'EBE pour prendre compte les coûts liés aux investissements passés ou de l'année en cours (au travers des dotations aux amortissements et des frais financiers). Il varie de 14 200 euros au Portugal à 39 400 euros dans le sud-Ouest de l'Angleterre (zone où le coût de la vie est cependant nettement plus élevé). Les exploitations laitières spécialisées des deux régions françaises de l'Ouest dégagent un résultat courant par UTA familiale semblable à celui de l'Ecosse, zone où les unités disposent pourtant d'un volume de lait deux fois supérieur (ces résultats sont validés par le tableau 2 présentant des moyennes sur cinq années). Par contraste, les exploitations d'Angleterre ayant un troupeau et un système assez proche de celui de l'Ecosse assurent un revenu par travailleur familial double. La bonne performance des exploitations de la République d'Irlande mérite d'être soulignée. Elles dégagent un résultat courant deux fois supérieur à celui des unités françaises, et ce avec une productivité du travail qui n'est que légèrement supérieure.

L'analyse du coût de production rapporté à la tonne de lait apporte quelques éléments utiles à la compréhension de la disparité des résultats économiques moyens observés entre régions (Butault et al, 1991). Elle doit cependant être mise en relation avec le prix du lait (plus faible en Irlande et au Royaume-Uni qu'en France), la part du co-produit viande ou de cultures de vente et les éventuels soutiens directs octroyés (également plus importants en France qu'au Royaume-Uni). Le coût global de production est scindé en six rubriques : les achats d'aliments ; les autres charges opérationnelles (engrais, semences...); les frais de mécanisation (dotations aux amortissements en matériel, travaux par tiers, entretien du matériel, carburant); les frais de bâtiment (dotations aux amortissements en bâtiments, entretien); le salariat (salaires et cotisations); les autres charges de structure.

**Graphique 6.** Le montant des charges par tonne de lait (euros, en 2003)



Sources : RICA UE, Commission européenne DG AGRI-G3 / Traitement INRA SAE2 Nantes et Institut de l'Élevage

Pour les exploitations laitières spécialisées de plus de 200 000 kg, le coût de production d'une tonne de lait s'élève en moyenne pour les 11 régions de « Green Dairy » à 287 euros (Graphique 6), soit un niveau inférieur de 13% à la moyenne calculée sur l'ensemble du champ communautaire (cette distance reste voisine lorsque le calcul porte sur l'ensemble des unités spécialisées). Cet avantage de compétitivité (Saha et al, 2003) reste cependant modeste dans la mesure où les exploitations laitières des régions de « Green Dairy » perçoivent un prix du lait plus faible que celui observé dans d'autres pays partenaires, tels que l'Autriche, le Danemark, l'Italie ou les Pays-Bas. Avec un montant de charges équivalents à 181 euros par tonne de lait, la Galice bénéficie de la meilleure position parmi les onze régions étudiées, et ce malgré des frais élevés d'alimentation du bétail. Le montant total des charges est également assez faible en Irlande (Thorne, Fingleton, 2005) , à savoir 243 euros par tonne de lait (dont 115 euros de charges opérationnelles et 129 euros de charges de structurelles). Comme cela avait été mis en évidence à partir de l'indicateur RCAI par UTAF, la situation est moins favorable pour l'Ouest de la France où les exploitations sont de taille comparable à l'Irlande. Ces deux régions sont pénalisées par un niveau élevé de frais de mécanisation (122 euros par tonne de lait en Pays de la Loire contre 115 euros en Bretagne, 50 euros dans le sud-Ouest de l'Angleterre et 45 euros en Irlande). Elles occupent, en revanche, une position favorable sur les coûts alimentaires : le montant des frais d'aliments pour les UGB herbivores (hors aliments auto-utilisés) représente près 45 euros par tonne de lait dans ces deux régions contre 57 euros en Irlande et 104 euros au nord du Portugal.

La comparaison, entre régions, de la situation financière des exploitations laitières est rendue délicate par la diversité des contextes nationaux. Cette diversité concerne le prix du foncier (très élevé dans les Iles Britanniques et les régions du Sud par rapport aux régions françaises), le mode de financement des entreprises ou la prise en compte d'une valeur comptable pour les quotas laitiers (y compris dans le cas où ceux-ci n'ont pas été achetés). Ainsi, dans les unités spécialisées ayant une production laitière supérieure à 200 000 kg par an, le montant des capitaux inscrits au bilan est, rapporté à la tonne de lait produite, trois fois plus important dans les unités Irlandaises que dans celles de l'Ouest de la France. Force est pourtant de constater que le montant des frais financiers rapporté à la tonne de quota est plus faible en Irlande qu'en Bretagne (respectivement 11 et 20 euros par tonne). Ce constat montre l'existence d'une distance plus ou moins grande selon les pays entre la valeur estimée des éléments de l'actif (dont le foncier et les quotas laitiers) et la réalité des emprunts contractés pour les acquérir. De même, la question du mode de transmission des exploitations est centrale dans la manière d'appréhender la situation financière actuelle des exploitations (approche patrimoniale *versus* économique).

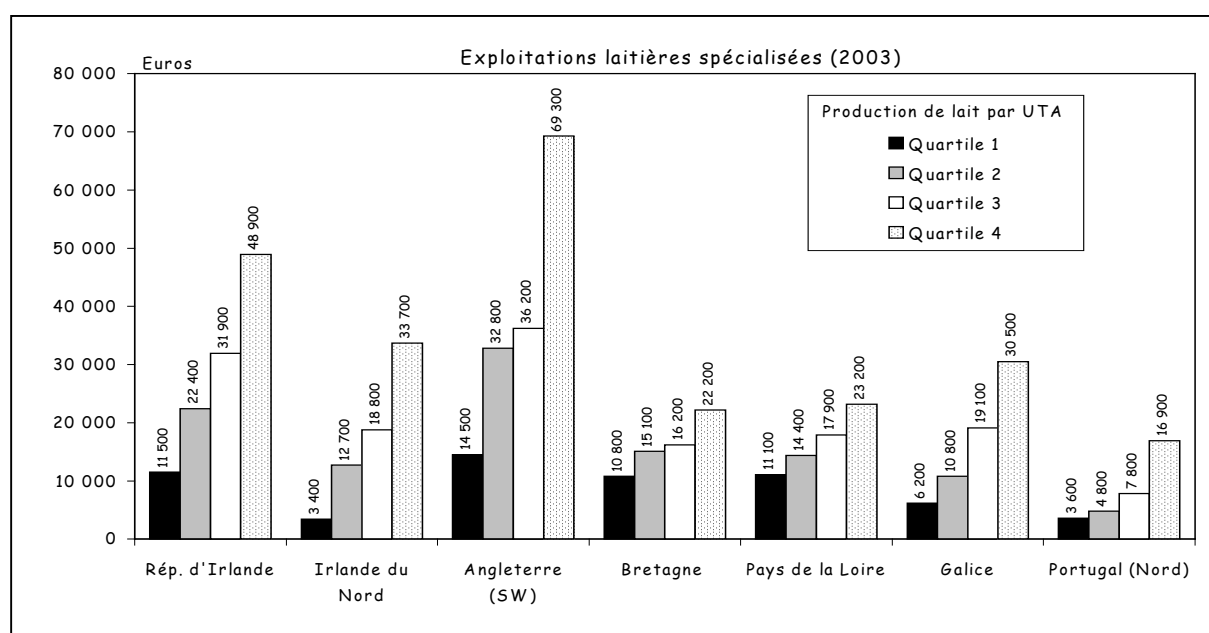
Le taux d'endettement des exploitations est donc fortement influencé par le mode de calcul de la valeur des éléments de l'actif. Le montant des dettes par emploi agricole est environ cinq fois supérieur dans l'Ouest français, par rapport à celui des deux régions du Sud, qui ont pourtant connu, comme en témoigne l'analyse conduite précédemment sur la restructuration opérée entre 1990 et 2003, une croissance rapide de leurs moyens de production.

### 3-2- De fortes disparités au sein de chacune des régions

La comparaison des résultats des exploitations laitières entre régions européennes ne doit pas faire oublier l'existence de fortes disparités au sein de chacune d'elle. Ainsi, pour en rendre compte, deux traitements des données du RICA de l'exercice 2003 ont été réalisés sur l'ensemble des exploitations laitières spécialisées : i) le premier permet de répartir les exploitations selon quatre classes déterminées sur la base de la valeur des quartiles de la productivité du travail (mesurée par la production de lait par UTA et par an) ; le second procède de manière similaire pour un indicateur d'efficacité économique (EBE / Production agricole + aides directes). La valeur des quartiles est calculée au sein de chaque zone considérée.

Dans toutes les régions étudiées, les exploitations bénéficiant de la meilleure productivité du travail (quartile 4) sont aussi celles qui dégagent le meilleur RCAI par UTAF (Graphique 7). L'effet de la productivité du travail sur le niveau de revenu semble plus marqué en Irlande et au Royaume-Uni que dans les régions du sud ou qu'en France. Cela tient à deux raisons principales : i) les écarts de productivité entre les deux quartiles extrêmes sont plus accentués dans ces zones où la politique agricole nationale est moins interventionniste (en France, le contrôle des structures conduit à limiter la taille des exploitations les plus grandes et donc à réduire les écarts entre les deux quartiles extrêmes) ; ii) les exploitations britanniques et Irlandaises du quartile 4 sont favorisées par l'obtention d'un meilleur coût de production à la tonne de lait que les unités des autres classes (cette situation qui suggère l'existence d'un léger phénomène d'économie d'échelle ne se retrouve pas dans les autres régions étudiées). Les exploitations du quartile 4 sont également, dans toutes les régions, celles qui ont le plus recours aux investissements, que cela soit en valeur absolue par an ou au prorata de la production agricole (Tableau 4).

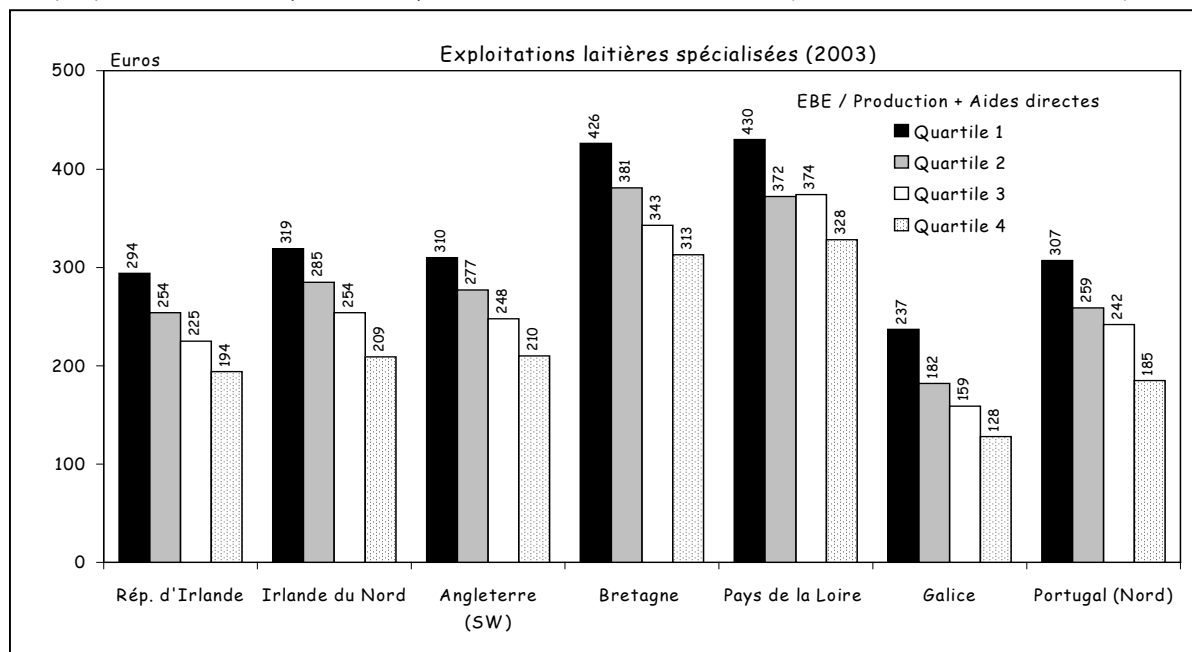
**Graphique 7.** Le résultat courant par UTAF en fonction des quartiles de productivité du travail



Sources : RICA UE, Commission européenne DG AGRI-G3 / Traitement INRA SAE2 Nantes et Institut de l'Elevage

Cette analyse, basée sur des résultats moyens par quartile, ne signifie pas, pour autant, que toutes les exploitations de taille moyenne soient nécessairement moins rentables que les unités plus grandes. Certaines d'entre elles parviennent, en effet, à dégager de meilleurs revenus grâce à une efficacité économique accrue. L'obtention d'une meilleure efficacité passe par l'effet cumulé d'un ensemble imbriqué de facteurs : la compétence technique de l'éleveur ; le degré d'autonomie du système alimentaire ; le prix du lait (en lien avec sa qualité ou son mode de valorisation) ; le mode d'acquisition des moyens de production (achats individuel ou en groupes, externalisation de tâches, etc.).

**Graphique 8.** Le coût de production par tonne de lait en fonction des quartiles d'efficacité économique



Sources : RICA UE, Commission européenne DG AGR1-G3 / Traitement INRA SAE2 Nantes et Institut de l'Élevage

Dans chaque région, des écarts importants de coûts de production sont observés entre les exploitations laitières (Graphique 8 et Tableau 5). Le différentiel est, dans les différentes zones étudiées, proche de 100 euros par tonne de lait entre les deux classes extrêmes (quartiles 1 et 4). Les exploitations de Bretagne ou de Pays de la Loire relevant du meilleur quartile d'efficacité économique présentent un coût de production supérieur au dernier quartile irlandais.

### 3-3- « L'ambiance laitière » et la dynamique collective des éleveurs

L'analyse de la situation économique des producteurs de lait ne doit pas se limiter à l'observation des seules données chiffrées. En effet, ces dernières ne permettent pas toujours de bien rendre compte des « ambiances laitières locales », à savoir du contexte (sociologique, économique et politique) dans lequel ces résultats s'inscrivent. Sur la base de travaux publiés récemment par l'Institut de l'Élevage et d'informations discutées avec les experts locaux, singulièrement ceux engagés dans le projet « Green Dairy », plusieurs idées forces méritent d'être rappelées pour les principales zones étudiées.

Si les producteurs de lait anglais parviennent à dégager des revenus confortables comparativement à d'autres régions, leur moral semble rester fragile, surtout après une décennie difficile, marquée par plusieurs crises sanitaires graves (ESB, fièvre aphteuse). Depuis plusieurs années, le Royaume-Uni ne parvient d'ailleurs pas à réaliser le quota laitier dont il bénéficie, avec une sous-réalisation qui représente environ 2% des volumes. Cette situation s'inscrit dans un contexte national où le prix du lait est parmi les plus faibles de l'UE (avec l'Irlande) et où la valorisation du co-produit viande bovine fut régulièrement dégradée. De même, le marché des droits à produire ne semble pas très dynamique (contrairement, par exemple, à celui du Danemark), et ce phénomène s'est même accentué depuis l'application du découplage total à partir de 2005. Contrairement à la situation des deux régions de l'Ouest de la France, la production laitière n'est pas figée sur le territoire par le mode de répartition des quotas laitiers. Ceci a pour effet de décourager les producteurs les moins efficaces et d'accélérer le processus de concentration géographique de l'offre. Ainsi, des volumes non négligeables de lait (4% du quota du Royaume-Uni) ont d'ailleurs quitté l'Est et le Sud de l'Angleterre pour rejoindre l'Irlande du Nord (McCluggage, 2005), pays où la production s'est accrue de près d'un tiers entre 1995 et 2005 et dans une moindre mesure l'Ecosse et le Pays de Galles (Institut de l'Elevage, 2006). Il convient, surtout, de resituer le revenu des producteurs de lait anglais dans le contexte économique du pays : le revenu moyen des actifs est, en moyenne, plus élevé que dans la plupart des autres régions européennes (du fait de la croissance économique) ; les prix sont exprimés ici en euros alors que c'est la livre sterling<sup>8</sup> qui s'applique ; de nombreuses exploitations ont jusqu'alors limité leurs investissements, ce qui pose des questions sur les perspectives de pérennité des structures n'ayant pas modernisé leur outil de production pour faire face notamment à l'application plus stricte de la directive nitrate. Cette dernière remarque vaut également pour la République d'Irlande.

Malgré l'obtention d'un excellent ratio d'efficacité économique et d'un revenu par UTAF élevé (comparativement aux autres régions), il semble que de nombreux producteurs de lait irlandais hésitent à réaliser les investissements rendus nécessaires (fosses à lisiers) du fait du classement, en 2005, de l'ensemble du pays en zones vulnérables. Ce pays, qui produit environ cinq fois plus de lait que le niveau de sa consommation domestique, est très dépendant de sa capacité concurrentielle à l'export. La suppression des restitutions aux exportations et la baisse du prix institutionnel des produits laitiers industriels (beurre et poudre de lait écrémé) sont deux éléments qui interfèrent de manière négative sur les perspectives d'avenir. La situation économique de l'Irlande étant très dynamique (avec un taux de chômage parmi les plus bas de l'UE), cela pourrait avoir une influence négative sur les incitations à l'installation en agriculture (les jeunes issus du monde agricole ayant d'autres opportunités dans des métiers jugés moins astreignants). Ce mouvement pourrait, par ailleurs, être renforcé par le fait que le prix du foncier est très élevé (ceci pouvant inciter, malgré des résistances culturelles historiques sur cette question, certains producteurs à vendre leurs terres).

---

<sup>8</sup> Exprimé en livre sterling, le prix du lait a baissé de 30% entre 1995 et 2000, puis il s'est plus ou moins stabilisé depuis.

Les producteurs de lait de l'Ouest de la France ont, par rapport aux autres régions de l'arc Atlantique, connu une augmentation moins rapide de leur productivité du travail<sup>9</sup> et ont actuellement des coûts de production plus élevés (à la tonne de lait). Ceux-ci peuvent, en partie, s'expliquer pour le mouvement engagé de modernisation des outils de production (mise aux normes des bâtiments d'élevage) et par le recours à des entreprises agricoles pour la récolte du maïs fourrage. Dans cette zone, c'est le fermage qui reste prédominant et le principe de l'indemnisation des frères et sœurs s'applique lors de la reprise du capital d'exploitation par l'un des enfants. Ce mode de transmission est différent de celui pratiqué en Irlande (et en Galice), où plus de 80% des surfaces sont en propriété et où la transmission du patrimoine est réalisée de manière quasi gratuite au jeune qui prend la succession (les installations sont ainsi favorisées et la charge de reprise est limitée). Le secteur laitier de l'Ouest est, comme en Irlande, fragilisé par l'évolution récente de l'Organisation Commune de Marché (OCM) du lait et des produits laitiers, dans la mesure où près d'un tiers de sa production locale est valorisée sous la forme de produits industriels (Institut de l'Élevage, 2005). Pour faire face aux défis de demain, les producteurs de lait de Bretagne et des Pays de la Loire bénéficient cependant de plusieurs atouts : un prix payé au litre de lait plus élevé que dans les autres zones étudiées ; des marges de manœuvre probablement plus grandes pour contracter le niveau des charges ; une forte densité d'exploitations et d'entreprises de transformation (ce qui permet de limiter les coûts de collecte et de stimuler une ambiance collective favorable à l'organisation des activités d'élevage) ; un montant élevé de paiement unique (qui s'explique par la prise en compte d'une partie des aides directes aux superficies de maïs fourrage).

Dans les régions du sud, principalement en Galice (Maseda et al, 2004), et compte tenu du rythme très rapide de la restructuration, la taille des exploitations laitières pourrait prochainement rejoindre les niveaux observés dans l'Ouest de la France et en Irlande. Cette évolution devrait se poursuivre sur la base d'exploitations familiales ayant un recours limité au travail salarié. Au Pays Basque, le rattrapage a d'ailleurs été particulièrement spectaculaire au cours de la précédente décennie : la taille des troupeaux s'est accrue au rythme de deux vaches par an et le rendement par vache a progressé, chaque année, de 220 kg (contre seulement 80 kg par an dans l'Ouest de la France, soit un niveau largement inférieur à la situation britannique). En Galice, le coût de production à la tonne de lait est faible (Graphique 6) et le lait reste une activité économique majeure car le taux de chômage est élevé (et, de surcroît, accentué par la limitation des activités de pêche). De ce fait, les installations se maintiennent et cette région rachète même du quota aux autres régions ou autonomies.

---

<sup>9</sup> Dans les analyses concernant la productivité (production de lait par UTA) et la rémunération du travail (RCAI par UTAF), l'unité de main d'œuvre doit être interprétée avec une certaine prudence. Elle représente souvent des semaines de 60 heures dans les fermes irlandaises (avec très peu de congés) alors qu'en France les éleveurs privilégient davantage la qualité de vie quitte à financer un service de remplacement. A titre d'illustration, les producteurs de lait des Pays de Loire constatant que leurs revenus ont été rattrapés par ceux des éleveurs allaitants alors que le travail d'astreinte est très différent, considèrent que la priorité doit être désormais donnée à la simplification, à la mécanisation et à l'organisation du travail.

## **Conclusion : atouts et contraintes face aux futurs enjeux**

Conduire une réflexion prospective, à l'horizon de 2015, sur l'avenir du secteur laitier européen reste un exercice délicat à entreprendre dans la mesure où de nombreuses incertitudes subsistent, notamment quant aux choix qui seront privilégiés en matière de politique agricole. Néanmoins, et sans faire de prédictions excessives, il apparaît que plusieurs évolutions notables pourraient intervenir d'ici dix ans : l'abandon du régime des quotas laitiers dans le contexte d'une ouverture accentuée du marché (par la baisse des droits de douane et la suppression des restitutions aux exportations) ; le renchérissement du prix l'énergie fossile ; le renforcement des normes et des contraintes environnementales, principalement celles relatives à la qualité de l'eau. Face à ces changements potentiels, quels sont les atouts et les faiblesses des systèmes laitiers des régions étudiées ?

**La suppression des quotas laitiers.** Celle-ci pourrait conduire à ce que la localisation géographique de la production laitière se modifie dans chaque pays au profit des régions les plus compétitives du fait de leurs ressources naturelles disponibles, de leurs réseaux d'entreprises agroalimentaires, ou de leur proximité des bassins de consommation. L'intensité de ces mouvements dépendrait alors essentiellement des stratégies adoptées par les entreprises de transformation du lait, dont le rôle d'orientation de l'offre serait conforté (au détriment des pouvoirs publics). Au Royaume-Uni, la libération du marché des quotas a déjà permis des migrations non négligeables de la production laitière de l'Est et du Centre de l'Angleterre (voire même du Sud Ouest) vers l'Irlande du Nord et, dans une moindre mesure, vers le Pays de Galles et l'Ecosse. Ce déplacement géographique de la production devrait se poursuivre dans les années à venir, avec ou sans le démantèlement des quotas laitiers. Pour autant, la croissance des volumes de production en Irlande du Nord deviendra plus modérée en raison des contraintes réglementaires qui s'appliquent dans le domaine de l'environnement. L'Irlande du Sud pourrait, quant à elle, accueillir beaucoup plus de lait. Le secteur laitier utilise, en effet, moins du tiers de la surface agricole et des prairies. Ces dernières sont exploitées de façon extensive par les productions de viande bovine et ovine, lesquelles montrent quelques signes de reflux depuis la mise en place du découplage (et ce malgré une conjoncture de prix très favorable en viande bovine). En Espagne, la région de Galice a déjà bénéficié d'un transfert positif de quotas laitiers, mais cela a suscité certaines réactions politiques de la part des régions lésées. En France, une suppression des quotas laitiers, qui se traduirait par une césure intégrale du lien entre territoire et production laitière (Chatellier et Jacquerie, 2005), aurait des répercussions importantes, à moyen terme, sur les équilibres régionaux historiques. La production de lait pourrait reculer de manière non négligeable dans les zones cumulant plusieurs facteurs défavorables : une faible densité de vaches laitières au km<sup>2</sup> ; des exploitations individuelles de petite taille ; une valorisation commerciale modeste du lait produit localement. Les régions du Grand-Ouest de la France qui assurent actuellement 45% de la production laitière nationale pourraient alors être confortées dans la mesure cependant où cette croissance des volumes demeure compatible avec les exigences environnementales (au niveau des petites régions agricoles ou des bassins versants).

**Le renchérissement du prix de l'énergie fossile.** Une telle perspective pourrait générer une hausse à long terme de toutes les sources d'énergie et impacter positivement le prix des céréales. Elle serait potentiellement moins pénalisante pour les systèmes laitiers les plus économes en engrais minéraux, en concentrés et en frais de mécanisation. C'est notamment le cas des systèmes irlandais, à l'exception du poste « frais de fertilisation » dont le montant pourrait être abaissé grâce au développement de la culture de trèfle blanc. Inversement les systèmes laitiers du sud de l'UE sont moins bien positionnés. Fortement consommateurs de concentrés, ils pourraient être incités (dans un marché local cependant difficile) à rechercher des surfaces agricoles pour développer leurs productions fourragères et ainsi devenir progressivement plus autonomes. Dans les régions de l'Ouest de la France, une telle évolution est de nature à stimuler une réflexion collective sur les conditions à mettre en œuvre pour réduire les frais de mécanisation.

**Le renforcement des contraintes environnementales.** Face à la Directive « Nitrates », les exploitations laitières des régions françaises peuvent se prévaloir de disposer d'une avance non négligeable par rapport à leurs homologues des pays du Nord et du Sud, notamment en ce qui concerne les capacités de stockage déjà réalisées et en cours d'amortissement (Le Gall et al, 2005). La situation est différente dans les deux Irlande (Sud et Nord) qui viennent juste de déclarer, en 2005, toute l'île en zone vulnérable. De nombreux producteurs irlandais, pour lesquels la capacité de stockage du lisier est souvent inférieure à deux mois, réalisent désormais qu'ils doivent faire face à l'exigence d'investissements importants. Par ailleurs, le principe de la conditionnalité des aides directes vient renforcer la pression sur les éleveurs qui s'inquiètent des négociations en cours avec la Commission européenne relatives à l'obtention d'une dérogation pour le seuil autorisé des 170 kg d'azote d'origine animale/ha. Parmi les régions du Sud, seule la Galice pourrait accueillir davantage de lait car elle dispose d'importantes surfaces en herbe, exploitées de manière encore peu intensives. Cela supposerait, sans doute, un retour vers davantage de pâturage et une limitation des performances par vache. Mais c'est bien la Directive « Cadre Eau » qui présente la plus grande inconnue. Il s'agit en effet d'obtenir, d'ici 2015, un bon état écologique de toutes les eaux (de surfaces, souterraines et côtières). Cet objectif conduira à mettre davantage en avant les problèmes d'eutrophisation qui interviennent à des concentrations en nitrates plus faibles que celles requises pour l'eau potable. De même, les seuils d'excédents de phosphore pourraient devenir plus limitant que ceux de l'azote.

Le projet « Green Dairy » qui a justifié cette investigation sur la situation comparée des exploitations laitières des onze régions européennes de l'arc atlantique a tenté, au travers d'échanges entre chercheurs, conseillers d'entreprises et éleveurs, de faire progresser la connaissance autour de systèmes laitiers européens plus durables. Ces systèmes doivent non seulement être adaptés aux atouts et contraintes des milieux locaux, mais ils doivent également être socialement attractifs et économiquement rentables.

## Bibliographie

- Barthélémy D., Boinon J. P., Wavresky P., 2001. Droits à produire : des gestions nationales divergentes. L'exemple des quotas laitiers. *INRA Sciences Sociales* n°6, avril, 4 p.
- Blogowski A., 2003. La diversité de l'agriculture européenne : les exploitations spécialisées en production laitière. *Notes et études économiques*, n°18, pp 19-41.
- Boinon J. P., 2000. La propriété des droits à produire. *Economie Rurale*, n°260, pp 97-110.
- Butault J. P., Hairy D., Schmitt B., 1991. Coût de production du lait et formation du revenu des producteurs laitiers dans les régions de l'Europe du Nord (RICA 1986). *Actes et Communications*, n°5, 1991, pp 165-191.
- Chantry E., 2003. Le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) : un outil unique de connaissance des agricultures européennes. *Notes et études économiques*, n°18, pp. 11-17.
- Chatellier V., 2006. Le découplage et les droits à paiement unique dans les exploitations laitières et bovins-viande en France. *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, n°78, pp. 53-80.
- Chatellier V., Jacquerie V., 2004. La diversité des exploitations laitières européennes et les effets différenciés de la réforme de la PAC. *INRA Productions Animales*, 17 (4), pp 315-333.
- Chatellier V., Jacquerie V., 2005. L'occupation du territoire européen par les exploitations laitières et l'intensification de leurs systèmes techniques. *Fourrages*, n°181, pp 29-45.
- Chatellier V., Perrot C., You G., 2006. Productivité du travail et efficacité économique des exploitations laitières européennes : une analyse comparative entre huit bassins de production. *Colloque 3R (Rencontres Recherches Ruminants)*, Paris, 6 décembre, 4 p.
- Daniel K., 2002. Déterminants de la localisation des activités agricoles dans l'Union européenne : analyse des effets possibles de la suppression des quotas laitiers. Rapport INRA - ADEPRINA, novembre, 182 p.
- Hallam M., 1995. Efficiency analysis with panel data: a study of Portuguese dairy farms. *European Review of Agricultural Economics*, vol 23, pp. 5-93.
- IFCN, 2004. Dairy Report, for better understanding of milk production world-wide, 152 p.
- Institut de l'Elevage, 2001. La filière laitière en Espagne : un développement sans garde-fous. *Le Dossier de l'Economie de l'Elevage*, n°304, 42 p.
- Institut de l'Elevage, 2005. Réforme de la PAC et production laitière : scénarios d'évolution à l'horizon 2010-2012. *Le Dossier de l'Economie de l'Elevage*, n°340, 72 p.
- Institut de l'Elevage, 2006. La filière laitière au Royaume-Uni, peu de valorisation pour la production. *Le Dossier de l'Economie de l'Elevage*, n°361, 48 p.
- Jamet J. P., 2005. La politique laitière et son contexte. *Fourrages*, n°181, pp 3-8.
- Le Gall A., Raison C., Bertrand S., Dockès A. C., Pflimlin A., 2005. Impact de la conditionnalité environnementale des aides de la PAC sur les systèmes laitiers français. *Fourrages*, n°181, pp 67-95.
- Maseda F., Diaz F., Alvarez C., 2004. Family dairy farms in Galicia, classification by some family and farm factors relevant to quality of life. *Biosystems engineering*, vol 87, n°4, pp 509-521.
- McCluggage I., 2005. Competitive dairying, the northern Ireland experience. National Dairy Conference 2005, Teagasc, Dublin, pp 91-99.
- Pflimlin A. et al. 2006. Contribution du troupeau laitier aux excédents de N et P dans les régions Green Dairy. *Colloque 3R (Rencontres Recherches Ruminants)*, Paris, 6 décembre, 4 p.
- Pflimlin A., Buczinski B., Perrot C. 2005. Proposition de zonage pour préserver la diversité des systèmes d'élevage et des territoires européens. *Fourrages*, n°182, pp 311-331.
- Ruas J. F., 2002. La réforme de la PAC de 1992 : bilan d'une décennie d'adaptation des élevages laitiers. *Notes et Etudes Economiques*, n°16, pp. 119-142.
- Saha, A. et al., 2003. Method approach, cost of production versus technical efficiency. IFCN Dairy Report 2003, International Farm Comparison Network, Braunschweig, pp. 102-103
- Thorne F., Fingleton B., 2005. Irish dairy farming, can we compete ? National Dairy Conference 2005, Teagasc, Dublin, pp. 10-25.

**Tableau 2.** Caractéristiques moyennes (sur 5 ans : 1999-2003) des exploitations laitières spécialisées

	Irlande	Irlande Nord	Ecosse	Pays de Galles	Angleterre SO	Bretagne	Pays de la Loire	Aquitaine	Pays Basque	Galice	Portugal Nord	Total 11 régions	Régions Nord	Régions France	Régions Sud	UE-15 (total)
Nombre d'exploitations	22 220	4 220	1 430	2 980	6 710	14 100	8 240	2 220	1 070	12 450	4 860	80 490	30 360	24 560	18 380	323 810
<b>Caractéristiques structurelles (emplois, surfaces, cheptel et intensification)</b>																
Unité de travail agricole (UTA) totales	1,57	1,69	2,69	2,17	2,29	1,64	1,73	1,62	1,68	1,55	2,07	1,74	1,78	1,67	1,70	1,78
UTA salariées / UTA totales (%)	12%	8%	32%	25%	37%	4%	3%	8%	3%	2%	14%	12%	20%	4%	6%	11%
Superficie agricole utile (SAU en ha)	47	58	128	91	85	54	64	52	23	13	8	49	59	57	12	49
SFP / SAU (%)	98%	98%	91%	96%	86%	72%	74%	64%	96%	98%	92%	86%	93%	72%	97%	80%
UGB herbivores	84	104	216	180	153	61	73	55	40	32	39	79	106	64	34	72
UGB herbivores / ha de SFP	1,8	1,8	1,9	2,1	2,1	1,6	1,5	1,7	1,9	2,6	5,2	1,9	1,9	1,6	2,9	1,9
Vaches laitières	45	61	108	100	100	38	39	39	30	25	28	47	60	38	26	44
<b>Production laitière</b>																
Production laitière par exploitation (kg/an)	228 400	367 300	688 200	621 600	672 700	250 000	253 900	240 100	210 300	132 900	176 800	283 600	347 900	250 300	148 200	287 100
Production laitière par UTA (kg par an)	145 500	217 100	255 600	287 000	294 300	152 000	146 800	148 400	124 900	85 600	85 500	163 100	195 700	149 900	87 400	161 300
Production laitière par vache laitière (kg/an)	5 100	6 000	6 400	6 200	6 700	6 600	6 500	6 200	7 100	5 200	6 300	6 000	5 800	6 500	5 700	6 500
Production laitière par ha de SFP (kg/an)	5 000	6 500	5 900	7 100	9 300	6 400	5 400	7 300	9 700	10 700	23 800	6 700	6 300	6 100	12 800	7 300
<b>Charges par tonne de lait (euros)</b>																
Charges totales	263	276	344	276	295	349	364	401	257	166	270	294	284	359	206	335
Charges opérationnelles (hors aliments auto-utilisés)	120	124	145	125	131	105	116	154	170	114	162	123	127	113	133	127
* Aliments pour herbivores (hors auto-utilisés)	57	71	86	68	69	40	50	69	145	84	106	64	65	46	95	73
Charges de structure	143	152	198	151	164	244	248	247	87	53	109	171	157	246	73	208
* Frais mécanisation	51	56	61	56	57	109	117	123	30	29	62	69	55	113	40	85
* Frais bâtiments	27	9	16	19	15	27	25	25	14	8	11	20	21	26	9	24
* Fermage	16	17	11	12	18	23	28	19	4	1	2	17	17	24	1	20
* Impôts et taxes	1	2	4	0	0	6	5	6	1	0	0	2	1	6	0	4
* Salaires payés	12	7	32	21	31	4	4	9	4	3	9	14	22	4	5	14
* Frais financiers	12	12	16	18	17	18	17	9	5	2	6	14	14	17	3	19
* Autres charges de structures	24	49	59	25	25	58	52	56	30	10	19	35	28	56	15	41
<b>Résultats économiques</b>																
Charges opérationnelles / Production agricole + AD	29%	35%	37%	35%	35%	22%	24%	33%	50%	28%	41%	30%	32%	24%	33%	28%
Charges de structure / Production agricole + AD	34%	43%	50%	42%	44%	52%	50%	52%	25%	13%	27%	41%	40%	51%	18%	45%
Aides directes (AD) (€)	8 400	6 500	15 400	16 100	17 200	12 300	15 000	14 400	3 100	500	3 400	9 400	10 700	13 400	1 400	12 900
Aides directes / RCAI (%)	26%	25%	56%	34%	40%	44%	49%	83%	17%	2%	26%	32%	31%	48%	7%	42%
Production agricole totale (€)	86 300	123 400	254 700	207 500	233 400	105 200	109 800	99 200	68 800	54 200	66 500	107 500	126 600	106 200	58 100	118 800
Production lait (%)	76%	82%	77%	82%	80%	74%	73%	75%	92%	73%	82%	77%	78%	74%	77%	77%
Excédent brut d'exploitation (€)	41 800	48 500	85 100	76 300	73 700	48 000	50 600	36 600	27 200	26 400	22 300	44 900	50 900	47 800	25 300	53 000
EBE / Production agricole + AD	44%	37%	32%	34%	29%	41%	41%	32%	38%	48%	32%	38%	37%	40%	43%	40%
Résultat courant avant impôt (€)	32 000	26 200	27 700	47 000	43 300	28 200	30 600	17 300	18 100	23 200	13 400	29 100	34 200	28 000	20 200	30 500
RCAI / UTA Familiale (€)	23 100	16 800	15 000	29 000	29 900	17 800	18 300	11 600	11 200	15 300	7 500	19 000	24 100	17 400	12 700	19 300
<b>Capitaux et investissements</b>																
Capitaux totaux (€)	723 200	719 000	1 256 500	894 900	937 900	230 800	227 800	227 500	147 800	253 200	113 200	488 700	796 800	229 500	208 400	602 300
Dettes totales (€)	37 200	33 100	164 200	151 200	182 600	97 800	92 500	54 900	18 400	8 000	14 300	66 300	75 200	92 200	10 200	114 300
Investissement brut / Production + AD (%)	11%	15%	14%	15%	12%	15%	13%	14%	13%	9%	12%	13%	12%	14%	10%	17%
Investissement brut (€)	10 900	20 000	36 900	32 900	28 800	17 200	16 700	16 100	9 100	4 900	8 200	14 800	16 000	16 900	6 000	21 900
* Terres agricoles, cult. permanentes (€)	900	0	2 300	5 300	3 200	1 600	1 200	1 000	1 800	200	200	1 200	1 500	1 400	200	3 000
* Frais d'établissement et quotas (€)	2 800	4 400	2 100	8 100	7 400	0	100	0	-200	600	300	2 100	3 800	0	500	3 100
* Bâtiment (€)	3 400	0	4 600	6 300	5 100	5 600	5 100	4 400	4 000	1 300	1 500	3 600	3 800	5 300	1 400	6 300
* Matériel (€)	3 800	9 000	17 800	11 000	12 500	9 800	9 900	11 000	3 500	2 000	5 800	7 000	6 400	9 900	3 000	9 300

Sources : RICA UE, Commission européenne DG AGRI-G3 / Traitement INRA SAE2 Nantes et Institut de l'Elevage ;

**Tableau 3. Caractéristiques moyennes (2003) des exploitations laitières spécialisées**

	Irlande	Irlande Nord	Ecosse	Pays de Gales	Angleterre SO	Bretagne	Pays de la Loire	Aquitaine	Pays Basque	Galice	Portugal Nord	Total 11 régions	Régions Nord	Régions France	Régions Sud	UE-15 (total)
Nombre d'exploitations	21 330	3 840	1 280	2 570	6 160	14 170	7 700	2 250	830	10 350	5 120	75 590	28 770	24 120	16 300	292 680
<b>Caractéristiques structurelles (emplois, surfaces, cheptel et intensification)</b>																
Unité de travail agricole (UTA) totales	1,55	1,7	2,65	2,27	2,28	1,71	1,88	1,73	1,76	1,57	1,97	1,76	1,75	1,77	1,71	1,83
UTA salariées / UTA totales (%)	13%	8%	29%	29%	35%	4%	3%	13%	3%	3%	10%	12%	20%	5%	6%	14%
Superficie agricole utile (SAU en ha)	50	60	128	103	87	57	70	58	25	15	8	52	62	61	13	54
SFP / SAU (%)	97%	98%	89%	96%	86%	73%	73%	60%	97%	99%	92%	86%	93%	72%	98%	79%
UGB herbivores	89	113	217	197	156	64	75	61	50	37	37	84	109	67	38	80
UGB herbivores / ha de SFP	1,8	1,9	1,9	2,0	2,1	1,5	1,5	1,7	2,0	2,5	5,2	1,9	1,9	1,5	2,9	1,9
Vaches laitières	48	67	116	113	106	39	41	41	38	29	27	50	63	40	29	49
<b>Production laitière</b>																
Production laitière par exploitation (kg/an)	253 900	425 100	761 600	736 900	754 800	264 100	270 800	261 200	280 300	154 100	172 500	313 400	383 700	266 000	166 300	328 500
Production laitière par UTA (kg par an)	163 800	250 100	287 400	324 600	331 100	154 500	144 000	151 000	159 300	98 100	87 500	178 000	219 300	150 300	97 200	179 500
Production laitière par vache laitière (kg/an)	5 300	6 300	6 500	6 500	7 100	6 700	6 600	6 400	7 400	5 300	6 300	6 200	6 100	6 700	5 700	6 600
Production laitière par ha de SFP (kg/an)	5 200	7 200	6 600	7 400	10 000	6 300	5 300	7 500	11 500	10 500	24 100	7 000	6 700	6 000	13 000	7 800
<b>Charges par tonne de lait (euros)</b>																
Charges totales	244	261	295	261	263	364	370	447	256	176	260	283	256	373	210	333
Charges opérationnelles (hors aliments auto-utilisés)	116	123	139	119	118	101	106	164	173	122	159	118	119	108	139	130
* Aliments pour herbivores (hors auto-utilisés)	58	74	85	66	63	42	46	75	146	94	101	64	62	47	101	79
Charges de structure	128	138	156	142	145	263	264	283	83	54	101	165	138	265	72	203
* Frais mécanisation	46	50	55	51	51	113	120	136	30	29	60	67	49	118	39	81
* Frais bâtiments	24	9	19	17	12	31	30	28	15	6	10	20	18	30	8	24
* Fermage	14	17	6	12	17	23	27	21	4	1	2	16	15	24	2	20
* Impôts et taxes	1	1	4	0	1	7	6	6	0	1	0	2	1	7	1	4
* Salaires payés	13	7	27	22	26	4	4	16	3	3	7	13	20	5	4	15
* Frais financiers	10	10	12	13	12	19	16	11	5	2	4	12	11	17	3	18
* Autres charges de structures	20	44	34	25	26	65	61	67	26	11	18	35	24	64	15	41
<b>Résultats économiques</b>																
Charges opérationnelles / Production agricole + AD	29%	37%	41%	35%	33%	22%	22%	33%	52%	30%	40%	30%	32%	23%	34%	29%
Charges de structure / Production agricole + AD	32%	42%	46%	42%	40%	56%	54%	58%	25%	13%	25%	41%	37%	56%	18%	45%
Aides directes (AD) (€)	9 900	6 400	16 900	21 500	18 600	14 200	16 300	19 200	4 700	1 000	3 100	11 000	12 100	15 400	1 800	15 100
Aides directes / RCAI (%)	27%	23%	60%	42%	33%	55%	55%	177%	20%	4%	19%	35%	30%	60%	8%	46%
Production agricole totale (€)	90 200	134 200	242 500	229 900	251 200	108 800	115 700	108 700	89 400	62 500	66 400	114 100	131 400	111 000	65 100	133 500
Production lait (%)	76%	82%	77%	81%	78%	75%	73%	74%	92%	75%	81%	77%	77%	74%	78%	77%
Excédent brut d'exploitation (€)	48 400	49 900	71 400	80 200	84 300	48 100	52 300	35 000	34 300	29 200	23 300	48 300	57 100	48 200	27 600	57 400
EBE / Production agricole + AD	48%	36%	28%	32%	31%	39%	40%	27%	36%	46%	34%	39%	40%	38%	41%	39%
Résultat courant avant impôt (€)	37 300	27 300	28 000	51 200	55 700	25 800	29 400	10 900	22 900	25 700	15 700	31 700	40 900	25 600	22 400	32 900
RCAI / UTA Familiale (€)	27 700	17 500	15 000	31 800	37 400	15 600	16 300	7 200	13 400	16 900	8 800	20 400	29 200	15 100	13 900	20 800
<b>Capitaux et investissements</b>																
Capitaux totaux (€)	764 000	712 500	1 369 500	870 900	981 000	249 000	240 900	244 200	182 600	304 300	106 800	513 800	837 300	245 900	236 000	672 300
Dettes totales (€)	40 800	72 300	164 000	169 300	181 400	108 900	99 800	65 100	23 100	10 200	9 800	73 300	76 400	101 900	10 700	134 700
Investissement brut / Production + AD (%)	9%	17%	18%	20%	16%	13%	13%	12%	9%	7%	8%	13%	13%	13%	7%	16%
Investissement brut (€)	9 500	24 300	45 800	51 400	43 200	15 800	16 900	14 900	8 800	4 100	5 700	16 100	18 300	16 100	4 900	23 300
* Terres agricoles, cult. permanentes (€)	-600	0	2 200	5 100	8 300	1 600	900	1 700	1 900	0	200	1 200	1 400	1 400	200	2 400
* Frais d'établissement et quotas (€)	2 700	9 600	0	20 000	14 100	0	100	0	-1 100	2 700	600	3 500	5 000	0	1 800	4 200
* Bâtiment (€)	3 000	0	13 500	10 800	5 300	4 900	5 100	2 200	4 100	500	700	3 600	4 000	4 700	800	6 900
* Matériel (€)	3 600	9 300	20 900	14 100	13 800	10 100	12 800	11 000	4 000	900	4 400	7 400	6 500	11 000	2 100	9 800

Sources : RICA UE, Commission européenne DG AGRI-G3 / Traitement INRA SAE2 Nantes et Institut de l'Elevage

**Tableau 4.** Caractéristiques moyennes (2003) des exploitations laitières spécialisées selon les quartiles de production laitière par UTA et par an

	Production lait / UTA	Irlande	Irlande Nord	Angleterre SO	Bretagne	Pays de la Loire	Galice	Portugal Nord	Total 11 régions	Régions Nord	Régions France	Régions Sud	UE-15 (total)
Production laitière / UTA (kg/an)	Quartile 1	70 600	96 100	143 900	98 000	89 600	38 300	27 300	64 100	79 100	95 700	34 700	59 700
	Quartile 2	131 400	175 100	251 500	135 200	126 400	68 800	46 500	123 100	148 700	131 700	62 500	115 600
	Quartile 3	180 200	257 400	351 700	168 800	160 500	99 400	82 600	175 900	215 600	165 800	96 900	177 200
	Quartile 4	272 800	430 800	558 300	239 000	217 200	177 500	159 200	331 200	384 900	232 800	180 400	347 600
	Ensemble	163 900	249 700	330 500	153 700	144 200	98 200	87 400	178 100	219 400	150 400	97 400	179 500
Charges totales / Tonne de lait (euros)	Quartile 1	257	342	293	368	361	167	240	258	263	396	219	385
	Quartile 2	248	266	297	356	385	197	255	322	254	372	210	361
	Quartile 3	250	265	281	373	360	168	264	301	263	369	206	351
	Quartile 4	235	241	227	360	373	175	261	265	252	367	211	307
	Ensemble	244	260	263	364	370	176	260	283	256	373	210	333
Charges opérationnelles / Tonne de lait (euros)	Quartile 1	123	139	124	99	104	110	146	125	123	117	137	142
	Quartile 2	118	124	125	97	116	129	155	119	119	107	132	130
	Quartile 3	117	121	127	105	103	115	157	117	120	107	134	127
	Quartile 4	112	120	107	102	101	126	163	118	117	106	143	130
	Ensemble	116	122	118	101	106	122	159	118	119	108	139	130
Charges de structure / Tonne de lait (euros)	Quartile 1	134	203	169	270	257	57	94	132	140	279	82	243
	Quartile 2	130	142	172	259	269	68	100	203	135	265	78	232
	Quartile 3	133	144	153	267	257	52	108	184	143	262	72	224
	Quartile 4	122	121	120	258	272	48	99	147	135	261	68	177
	Ensemble	128	138	145	263	264	54	101	165	138	265	72	203
EBE / Production + Aides directes (%)	Quartile 1	49%	26%	30%	37%	38%	40%	39%	40%	46%	34%	37%	42%
	Quartile 2	48%	37%	33%	41%	39%	40%	34%	39%	46%	39%	39%	40%
	Quartile 3	48%	36%	27%	38%	41%	50%	32%	42%	41%	39%	43%	39%
	Quartile 4	49%	37%	33%	40%	40%	47%	34%	36%	35%	39%	42%	37%
	Ensemble	48%	36%	31%	39%	40%	46%	34%	39%	40%	38%	41%	39%
Résultat courant / UTAF (euros)	Quartile 1	11 500	3 400	14 500	10 800	11 100	6 200	3 600	9 000	12 200	9 800	4 700	9 300
	Quartile 2	22 400	12 700	32 800	15 100	14 400	10 800	4 800	14 700	23 800	14 000	8 700	14 600
	Quartile 3	31 900	18 800	36 200	16 200	17 900	19 100	7 800	22 100	33 000	16 800	14 800	20 400
	Quartile 4	48 900	33 700	69 300	22 200	23 200	30 500	16 900	37 900	49 400	21 400	25 800	40 600
	Ensemble	27 600	17 400	37 200	15 700	16 200	16 900	8 800	20 400	29 200	15 100	13 900	20 800
Investissement brut / Production + Aides directes (%)	Quartile 1	0%	9%	12%	9%	14%	0%	0%	2%	3%	8%	0%	12%
	Quartile 2	8%	15%	16%	10%	7%	3%	3%	9%	11%	10%	4%	13%
	Quartile 3	14%	17%	10%	12%	11%	2%	6%	14%	12%	12%	3%	13%
	Quartile 4	9%	20%	21%	19%	19%	12%	12%	16%	16%	18%	12%	19%
	Ensemble	9%	17%	16%	13%	13%	7%	8%	13%	13%	13%	7%	16%

Sources : RICA UE, Commission européenne DG AGRI-G3 / Traitement INRA SAE2 Nantes et Institut de l'Elevage

**Tableau 5.** Caractéristiques moyennes (2003) des exploitations laitières spécialisées selon les quartiles d'efficacité économique (EBE / Production + Aides directes)

	EBE / Production + Aides	Irlande	Irlande Nord	Angleterre SO	Bretagne	Pays de la Loire	Galice	Portugal Nord	Total 11 régions	Régions Nord	Régions France	Régions Sud	UE-15 (total)
Production laitière / UTA (kg/an)	Quartile 1	162 700	197 600	295 700	149 000	134 000	81 200	86 900	198 900	269 700	141 300	88 500	194 400
	Quartile 2	166 300	254 700	355 800	156 700	135 800	107 900	99 900	182 300	233 200	147 600	106 700	187 700
	Quartile 3	164 100	264 300	338 200	161 800	156 100	98 600	102 000	170 100	183 400	158 900	105 300	175 900
	Quartile 4	164 500	279 800	333 800	147 800	149 600	107 400	46 500	153 400	163 900	152 900	89 800	155 100
	Ensemble	163 900	249 700	330 500	153 700	144 200	98 200	87 400	178 100	219 400	150 400	97 400	179 500
Charges totales / Tonne de lait (euros)	Quartile 1	294	319	310	426	430	237	307	323	298	448	274	390
	Quartile 2	254	285	277	381	372	182	259	303	243	374	224	351
	Quartile 3	225	254	248	343	374	159	242	267	236	362	181	312
	Quartile 4	194	209	210	313	328	128	185	209	198	323	135	244
	Ensemble	244	260	263	364	370	176	260	283	256	373	210	333
Charges opérationnelles / Tonne de lait (euros)	Quartile 1	137	145	130	112	137	161	182	138	133	136	175	160
	Quartile 2	119	131	126	113	108	130	162	120	115	113	149	133
	Quartile 3	110	120	114	98	101	111	148	107	112	104	122	117
	Quartile 4	95	103	98	81	87	89	119	97	96	86	93	96
	Ensemble	116	122	118	101	106	122	159	118	119	108	139	130
Charges de structure / Tonne de lait (euros)	Quartile 1	157	174	180	313	292	76	125	185	165	312	100	230
	Quartile 2	135	154	151	268	264	52	98	183	128	261	75	219
	Quartile 3	115	133	133	244	272	48	94	160	123	258	59	196
	Quartile 4	100	106	112	232	241	39	66	112	102	237	42	148
	Ensemble	128	138	145	263	264	54	101	165	138	265	72	203
EBE / Production + Aides directes (%)	Quartile 1	34%	20%	15%	27%	28%	23%	21%	23%	24%	24%	22%	20%
	Quartile 2	46%	30%	27%	37%	36%	41%	32%	37%	41%	36%	37%	37%
	Quartile 3	53%	38%	36%	42%	40%	51%	41%	45%	50%	41%	48%	45%
	Quartile 4	62%	48%	48%	49%	49%	64%	53%	57%	60%	49%	63%	59%
	Ensemble	48%	36%	31%	39%	40%	46%	34%	39%	40%	38%	41%	39%
Résultat courant / UTAF (euros)	Quartile 1	17 900	1 500	6 500	5 600	7 800	5 000	3 600	9 600	19 800	4 300	4 700	5 800
	Quartile 2	27 000	12 600	42 500	13 700	13 300	16 600	9 500	18 100	30 800	13 100	12 200	18 000
	Quartile 3	29 900	21 800	42 800	17 600	16 100	19 600	13 500	24 000	31 400	17 000	19 000	24 200
	Quartile 4	35 200	31 600	55 300	24 000	24 200	28 700	8 300	30 500	34 500	23 900	22 600	34 000
	Ensemble	27 600	17 400	37 200	15 700	16 200	16 900	8 800	20 400	29 200	15 100	13 900	20 800
Investissement brut / Production + Aides directes (%)	Quartile 1	6%	20%	19%	16%	14%	7%	8%	13%	14%	14%	4%	12%
	Quartile 2	9%	9%	12%	12%	10%	7%	7%	14%	15%	11%	11%	18%
	Quartile 3	12%	19%	23%	11%	12%	6%	12%	12%	11%	13%	6%	18%
	Quartile 4	11%	20%	9%	13%	15%	6%	0%	11%	10%	14%	8%	16%
	Ensemble	9%	17%	16%	13%	13%	7%	8%	13%	13%	13%	7%	16%

Sources : RICA UE, Commission européenne DG AGRI-G3 / Traitement INRA SAE2 Nantes et Institut de l'Elevage

**Tableau 6.** Caractéristiques moyennes (2003) des exploitations laitières spécialisées de plus de 200 000 kg de lait par an

	Irlande	Irlande Nord	Ecosse	Angleterre SO	Bretagne	Pays de la Loire	Galice	Portugal Nord	Total 11 régions	Régions Nord	Régions France	Régions Sud	UE-15 (total)
Nombre d'exploitations	11 880	2 960	1 200	5 610	9 620	4 810	2 480	1 630	44 320	18 690	15 950	4 480	161 310
<b>Caractéristiques structurelles (emplois, surfaces, cheptel et intensification)</b>													
Unité de travail agricole (UTA) totales	1,75	1,82	2,7	2,37	1,92	2,23	1,97	2,59	2,04	2	2,02	2,22	2,15
UTA salariées / UTA totales (%)	19%	10%	31%	36%	5%	4%	8%	17%	17%	26%	6%	12%	20%
Superficie agricole utile (SAU en ha)	62	68	133	92	69	84	23	13	71	75	73	20	73
SFP / SAU (%)	96%	98%	89%	86%	72%	71%	100%	96%	85%	92%	70%	99%	77%
UGB herbivores	119	133	227	165	76	90	69	74	115	140	80	72	116
UGB herbivores / ha de SFP	2,0	2,0	1,9	2,1	1,6	1,5	3,0	6,0	1,9	2,0	1,6	3,6	2,0
Vaches laitières	65	80	122	113	46	49	53	53	69	83	47	54	71
<b>Production laitière</b>													
Production laitière par exploitation (kg/an)	354 700	513 300	802 800	814 300	316 300	346 000	319 000	361 000	448 500	521 400	325 600	349 300	496 700
Production laitière par UTA (kg par an)	202 700	282 100	297 300	343 600	164 700	155 200	161 900	139 400	219 800	260 700	161 200	157 400	231 000
Production laitière par vache laitière (kg/an)	5 500	6 400	6 600	7 200	6 900	7 100	6 000	6 900	6 500	6 300	6 900	6 500	7 000
Production laitière par ha de SFP (kg/an)	5 900	7 600	6 800	10 300	6 400	5 800	13 900	29 300	7 500	7 500	6 300	17 500	8 800
<b>Charges par tonne de lait (euros)</b>													
Charges totales	243	256	294	262	372	374	181	265	287	257	381	222	330
Charges opérationnelles (hors aliments auto-utilisés)	115	122	138	118	102	105	128	163	119	119	109	147	131
* Aliments pour herbivores (hors auto-utilisés)	57	74	85	63	43	47	99	104	63	63	47	107	80
Charges de structure	129	134	156	144	271	268	53	103	168	138	272	75	199
* Frais mécanisation	45	49	55	50	115	122	30	59	67	48	120	41	77
* Frais bâtiments	22	8	19	12	34	32	4	11	20	17	33	8	23
* Fermage	16	17	6	17	25	28	1	2	17	15	26	1	21
* Impôts et taxes	1	1	4	1	6	5	0	0	2	1	6	0	4
* Salaires payés	16	7	27	26	4	5	5	8	15	22	6	6	17
* Frais financiers	11	10	12	12	20	15	3	5	13	12	18	4	19
* Autres charges de structures	19	42	33	25	65	60	10	18	35	23	64	15	37
<b>Résultats économiques</b>													
Charges opérationnelles / Production agricole + AD	29%	37%	41%	33%	22%	21%	32%	41%	30%	32%	23%	38%	30%
Charges de structure / Production agricole + AD	33%	41%	46%	40%	57%	54%	13%	26%	43%	37%	56%	19%	45%
Aides directes (AD) (€)	12 000	7 300	17 600	19 700	17 200	20 800	1 200	5 200	15 000	14 700	19 000	3 100	19 200
Aides directes / RCAI (%)	23%	22%	59%	33%	57%	54%	2%	17%	35%	28%	61%	8%	41%
Production agricole totale (€)	126 800	160 600	255 400	270 500	132 000	149 900	125 000	138 100	161 900	178 200	137 700	132 800	200 100
Production lait (%)	76%	83%	77%	78%	74%	72%	79%	83%	77%	77%	73%	82%	78%
Excédent brut d'exploitation (€)	66 700	60 700	75 200	90 600	58 600	69 300	56 600	46 600	67 100	74 400	60 400	53 300	82 400
EBE / Production agricole + AD	48%	36%	28%	31%	39%	41%	45%	33%	38%	39%	39%	39%	38%
Résultat courant avant impôt (€)	51 400	33 700	29 700	60 000	30 400	38 500	48 800	30 400	42 700	52 600	31 100	41 500	46 400
RCAI / UTA Familiale (€)	36 200	20 600	15 900	39 400	16 700	18 100	26 800	14 200	25 100	35 500	16 400	21 200	26 800
<b>Capitaux et investissements</b>													
Capitaux totaux (€)	1 002 100	817 300	1 428 800	1 034 700	300 200	305 800	513 100	213 400	689 000	1 039 100	301 300	387 000	974 200
Dettes totales (€)	61 600	90 400	174 800	198 100	141 300	130 800	24 400	27 000	112 700	109 800	132 900	27 200	220 700
Investissement brut / Production + AD (%)	10%	18%	18%	16%	15%	14%	14%	11%	15%	14%	14%	13%	16%
Investissement brut (€)	14 500	30 600	48 500	47 100	21 900	23 600	17 400	15 800	25 900	26 400	22 200	17 200	35 900
* Terres agricoles, cult. permanentes (€)	0	0	2 300	9 100	1 600	1 300	100	0	2 100	2 800	1 600	300	4 000
* Frais d'établissement et quotas (€)	4 400	12 200	0	15 700	0	100	11 200	1 700	5 800	7 500	0	6 800	7 500
* Bâtiment (€)	3 500	0	14 500	5 800	6 900	6 600	1 100	1 900	5 200	4 900	6 300	2 000	10 000
* Matériel (€)	4 800	11 300	22 200	14 700	14 000	17 900	2 500	11 800	11 400	8 800	15 200	6 400	14 000

Sources : RICA UE, Commission européenne DG AGRI-G3 / Traitement INRA SAE2 Nantes et Institut de l'Élevage